



Journée régionale des Observatoires Photographiques du Paysage

Les grands itinéraires patrimoniaux ; les paysages des parcours en mode doux

22 janvier 2019 à Toulouse (CVRH)

COMPTE- RENDU

Cette journée s'inscrit dans le cadre de l'animation des OPP de l'Occitanie et notamment dans une rencontre annuelle à l'échelle régionale. Environ cinquante personnes (techniciens de collectivités, universitaires, associations, services de l'État,...) se sont retrouvées pour partager leurs expériences sur la construction des observatoires photographiques du paysage.

Mot d'accueil de Jean Emmanuel Bouchut, directeur de l'aménagement à la DREAL Occitanie et de Philippe Labaume, directeur de l'Union Régionale « Les CAUE d'Occitanie ».

Le Réseau Paysage Occitanie s'est engagé à offrir un espace où les Observatoires Photographiques du Paysage de la région puissent échanger. Cette journée annuelle rentre dans ce dispositif. Elle a pour objectif de leur permettre d'explorer des approches différentes de mise en œuvre et de découvrir des modes d'exploitations originales.

Ces observatoires présentent le double enjeu de modalités de gouvernance spécifique qui pérennise à la fois le suivi de l'observatoire dans le temps mais aussi sur des territoires étendus et diversifiés. C'est aussi l'occasion de développer une thématique commune, l'itinérance patrimoniale, abordée de manières distinctes en fonction des contextes géographique et politique.



- MATINEE -
Présentations de démarches d'observations
sur de grands linéaires

Observatoire des paysages de Garonne

Philippe Valette, Université Jean Jaurès / UMR GEODE – CNRS et Pascale Cornuau, DREAL Occitanie, responsable du volet paysage du plan Garonne.



Un observatoire scientifique a été mis en place sur le fleuve Garonne depuis 2011, dans le cadre de l'axe D du plan Garonne « Le fleuve et son identité paysagère et culturelle ». Il est mis à disposition des collectivités territoriales qui souhaitent monter leur propre OPP.

Une méthode en 6 étapes a été pour cela construite :

- 1 - Recherche de données iconographiques anciennes
- 2 - Définition des enjeux paysagers
- 3 - Détermination des sites ateliers, choix des points de vue qui seront reconduits.
- 4 - Re-photographie et construction de fiches d'analyse
- 5 - Construction d'un itinéraire de photographie de 30 à 40

sites

6 - Le suivi régulier par l'analyse des évolutions de l'image

En parallèle, des actions de communication et de valorisation des OPP vers le grand public sont mises en place (publications, site internet, cartes postales, expositions, ateliers participatifs ...).

Deux itinéraires ont été créés sur la Garonne et font l'objet d'une convention : celui de la collectivité « Val de Garonne Agglomération » initialement dans le cadre du SCOT, et celui de l'association « Nature en Occitanie », en tant que gestionnaire de la réserve naturelle régionale de la confluence Garonne-Ariège. D'autres observatoires sont en cours de réalisation tout au long de la Garonne, en accompagnement des projets financés par le plan Garonne. La multiplication des observatoires permettra de proposer des analyses thématiques croisées de l'évolution des paysages garonnais à l'échelle du fleuve

<http://opgaronne.univ-tlse2.fr/>

Canal des deux mers

Laurent Baqué, VNF et Corinne Kron-Ramirez, DREAL Occitanie Chargée de mission canal du midi.

L'observatoire photographique du canal des deux mers s'étend sur une distance de 550 km. Il inclut à la fois le canal du midi et ses rigoles d'alimentation mais aussi le canal latéral à la Garonne. L'observatoire répond à un besoin, demandé par l'UNESCO, d'évaluer l'évolution des paysages.

La méthode mise en œuvre est la suivante :

- 1 - Validation collégiale des lieux d'observation ; l'étalement urbain, le chancre coloré et les plantations, l'impact des grands projets extérieurs, le grand paysage autour du canal, l'aménagement du canal, les vues depuis le canal.
- 2 - Calage des points de vue en s'appuyant sur les photos d'archives.
- 3 - Réalisation d'une fiche technique pour chaque point de vue couplé à une couche cartographique qui identifie les lieux d'observation sur le site de VNF.

La méthode mise en œuvre est la suivante :

<http://www.vnf.fr/sigfed/carto>

Afin de faire vivre cet observatoire, un travail plus global de comparaison des évolutions sera effectué. Les différents points de vue identifiés seront reconduits. Ce travail servira à vérifier la pertinence des politiques mises en œuvre.



Chemins de Saint Jacques de Compostelle

Nils Brunet, ACIR Compostelle et Isabelle Jardin, DREAL Occitanie, chargée de mission territoriale pour le Gers



Le pèlerinage vers Compostelle a été un axe européen fort au Moyen Âge. Il continue de mobiliser en France un public diversifié, 30 000 personnes par an et 130 nationalités différentes autour de motivations diverses, entre religion, mysticisme, sport et tourisme.

Ce lien entre les peuples, construit sur des temps long, est soutenu par le conseil de l'Europe et l'UNESCO. Il est composé pour sa partie française de 78 unités distinctes dont 7 tronçons. Ils sont répartis sur 10 régions françaises, ce qui rend la gestion du bien très compliquée.

Dans le cadre des demandes de l'UNESCO sur la précision du bien et de la définition de la zone tampon de protection paysagère des tronçons de chemin, plusieurs démarches se sont succédé, qui ont donné lieu à un observatoire photographique. L'identification des biens est faite par le ministère de la culture. Puis une démarche d'observatoire a été initiée par la DREAL en liaison entre l'université Jean Jaurès et l'ACIR sur les 5 premiers tronçons. Et enfin une démarche plus élargie, pilotée par les sous-préfectures référentes, a permis la détermination de la zone tampon des chemins, validée par l'ABF et les élus concernés. Lors des visites de terrain ont été déterminées des actions pour la valorisation de cette itinérance sur les thèmes suivants : patrimoine, sécurité, signalétique, confort, points noirs paysagers.

Les chemins du littoral méditerranéen

Isabelle Jardin, DREAL Occitanie, référente sur les OPP pour l'Occitanie

Cet exposé a vocation à susciter l'ambition d'un observatoire photographique sur la côte du littoral méditerranéen, au moins sur la région Occitanie.

Le sentier du littoral est défini par une servitude de passage donnant accès au rivage. L'observation du paysage depuis ce parcours pourrait permettre de constater les évolutions de la pression urbaine, l'évolution du trait de côte, l'érosion, la perte de biodiversité, le changement de qualité du cadre de vie sur le littoral méditerranéen et l'évolution de l'occupation du Domaine Public Maritime.

Trois démarches de référence sont présentées :

- POPP Breizh en région Bretagne, une démarche de fédération des observatoires portés par des collectivités territoriales dans un outil commun. Il permet l'indépendance des observatoires tout en assurant des croisements de type d'observation et des recherches plus étendues.
- OPPLVM en région PACA. Une démarche partenariale de définition de 150 points de vue de la côte, pris depuis la mer. Cet observatoire permet d'identifier les éléments de valeurs communes et un nouveau regard, parfois déroutant, sur le littoral.
- Les OPP des CAUE de l'Aude et de l'Hérault sont quant à eux orientés vers des thématiques très générales, paysage, urbanisme, environnement, pour une grande part. Ils présentent un historique de séries intéressantes et quelques points de vue liés au littoral.

- APRES-MIDI -
Réflexions en ateliers sur les trois fondements d'un OPP

Atelier – La gouvernance

Nils Brunet, ACIR Compostelle et Isabelle Jardin, DREAL Occitanie, chargée de mission territoriale pour le Gers

Une bonne gouvernance est l'élément fondamental pour construire un projet d'Observatoire Photographique du Paysage sur des territoires très vastes. Elle est déterminée par le pilotage à la bonne échelle et donc à celle du porteur du projet de territoire. Il lui appartient ensuite de fédérer l'ensemble des acteurs nécessaires à la bonne représentation

Dans une gouvernance adaptée, il faut allier les structures publiques pour leurs compétences techniques et les acteurs politiques du territoire pour la définition des choix.

Ces alliances passent par la mise à disposition d'outils techniques.

Il est important d'être dans la construction commune et non de rester au simple niveau de l'échange.

Atelier - Définition des valeurs du bien

Laurent Baqué, VNF et Corinne Kron-Ramirez, DREAL Occitanie Chargée de mission canal du midi.

La définition des valeurs observées de manière consensuelle avec les acteurs des lieux est un point d'ancrage essentiel pour la réalisation des finalités de l'observatoire. Elle s'appuie sur la gouvernance mise en place par les projets de territoire tel que les PNR, OGS, SCOT, PLUi, Plan paysage ...

Les valeurs d'un paysage sont définies par l'histoire du lieu et les usages d'hier et d'aujourd'hui qui ont façonné le patrimoine actuel.

Il s'agit, avec la population, de définir ce qui mérite d'être gardé car représentant la valeur la plus reconnue pour le territoire. Ce sont des éléments qui font sens pour le plus grand nombre.

Atelier - Les stratégies pour passer à l'action

Philippe Valette, Université Jean Jaurès / UMR GEODE – CNRS et Pascale Cornuau, DREAL Occitanie, responsable du volet paysage du plan Garonne.

Il s'agit de se questionner sur l'utilisation de l'observatoire photographique des paysages : comment analyser les évolutions des paysages ? Comment valoriser l'observatoire et auprès de quel public ? Peut-on et doit-on agir sur l'évolution ? À quelle échelle et dans quelle temporalité ? Comment coordonner les acteurs et les actions ?

Un exercice a été proposé aux participants pour initier le débat. Quatre photographies prises du point de vue de Boudou dans le Tarn-et-Garonne ont été analysées. Plusieurs critères ont été retenus et évalués permettant de reconstituer la trajectoire géo-historique du paysage fluvial de la confluence du Tarn et de la Garonne. Puis le groupe a proposé des scénarios d'évolution de ces paysages et engagé une réflexion sur la construction de stratégies d'action.

Conclusion de la journée

Sylvie Brossard-Lottigier, DREAL responsable département sites et paysage ouest et Julien Transy, Ministère Transition Ecologique et Solidaire/DGALN/DHUP /QV2

Le témoignage de la diversité des observatoires est bien le reflet qu'ils sont au service des territoires et qu'ils s'y sont adaptés.

Afin de connaître au mieux cette pluralité, le ministère a engagé le recensement de l'ensemble des OPP locaux. Ces enquêtes ont donné lieu à la rédaction de fiches descriptives. Une campagne de mise à jour de ces fiches est engagée pour le premier semestre 2019. Vous serez donc sollicités pour remplir celle de votre observatoire afin de devenir lisible dans le réseau national des OPP.

Les ateliers de la journée ont permis d'aborder les problématiques fondamentales de la mise en place des OPP. Une gouvernance adaptée qui pérennise le processus, un travail de concertation pour valider collégialement les valeurs et l'utilisation de l'outil à des fins d'amélioration de la sensibilisation du public et d'optimisation des politiques publiques.

L'ensemble des contributions vues et explorées lors de cette journée fera l'objet d'un dossier du réseau paysage en 2019.

Le sujet de l'agro-pastoralisme et la gestion différenciée entre les Pyrénées et le Massif Central est proposé pour la prochaine journée régionale des OPP.

Afin de répondre au mieux à vos attentes particulières sur les sujets à explorer, une enquête en ligne est proposée sous le lien ci-dessous :

Les participant(e)s

NOM Prénom	Organisme représenté
ARAMENDY Jean-François	CAUE Haute Garonne
ASTE Maylis	Doctorante
AURIOL Olivier	Conseil départemental de la Haute-Garonne
BAQUE Laurent	VNF
BAXERRES Bénédicte	CEREMA Sud Ouest
BELIME Claude	Photographe/Lumière d'Encre
BERINGUIER Philippe	Université Jean Jaurès / UMR GEODE - CNRS
BONNINGUE Katia	DREAL Occitanie
BOUCHERIE Olivier	Pays Portes de Gascogne
BOUCHUT Jean-Emmanuel	DREAL Occitanie
BOUSQUET Florian	Communauté de Communes Convergence Garonne
BROSSARD LOTTIGIER Sylvie	DREAL Occitanie
BRUNET Nils	Agence des chemins de Compostelle
CHEVILLARD Laure	PNR Pyrénées Ariégeoises
CONSTAN Michèle	Universitaire
CORNUAU Pascale	DREAL Occitanie
COSTES-MARRE Morgane	Entente Interdépartementale des Causse et des Cévennes
DELBERT N.	CAUE Haute Garonne
DUCAT Agnès	CAUE Pyrénées Atlantiques
DURDOS-PITCHELU Julie	Parc national des Pyrénées
FLORIN Bertrand	DREAL Occitanie
GELLE Sophie	DDTM Aude
GIROU Ambre	SMEAG
GUGLIELMETTI Alain	DREAL Occitanie
GURTLER François	Direction de la culture scientifique Toulouse Métropole
JARDIN Isabelle	DREAL Occitanie
JULIEN Lucie	PNR Pyrénées Catalanes

KRON-RAMIREZ Corinne	DREAL Occitanie
LABAUME Philippe	UR Les CAUE d'Occitanie
LASSUS Véronique	TOULOUSE METROPOLE
LEJEAILLE Philippe	Mairie de Verdun sur Garonne
LYSZCZARZ Dominique	Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes
MOLINIER Claire	Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère
MOLINIE Sandrine	PETR Centre Ouest Aveyron
NICOLAS Michaël	Nature en Occitanie
NOTTEAU Christine	DDT Tarn et Garonne
PELLIET Henri	DREAL Occitanie
POLI Catherine	Conseil Départemental Haute Garonne
RECEVEUR Hugo	PNR de l'Aubrac
RICHARD Florie	
RUE Mathilde	Université Toulouse LISST DR, ENSP Versailles LAREP
SACCONA Mickaël	DDTM Aude
SANCHIS Evelyne	VNF
SIMON Paul	SMEAG
SIMONIN Agnes	DREAL Occitanie
TRANSY Julien	Ministère Transition Ecologique et Solidaire/DGALN/DHUP /QV2
VAL Emmanuelle	Val de Garonne Agglomération
VALETTE Philippe	Université Jean Jaurès / UMR GEODE - CNRS

Site Internet du Réseau Paysage Occitanie
[Suivez le lien](#)

